

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I. MOTIFS DE LA RECHERCHE.....	4
II. MÉTHODES D'ANALYSE	6
II.1 Choix de la notion de délégation d'activités publiques	6
Intérêt de la notion de partenariat public-privé	7
Faiblesses de la notion de partenariat public-privé	9
II.2 Définition initiale de la notion de délégation d'activités publiques	13
La notion de délégation.....	13
La notion d'activités publiques	15
II.3 Choix des États membres comparés.....	17
III. AXES DE L'ÉTUDE.....	19
III.1 Des pratiques diversifiées répondant à des schémas communs	19
III.2 La diversité des pratiques impose l'unité des régimes	20
IV. ANNONCE DU PLAN.....	23
PREMIÈRE PARTIE	25
ÉLÉMENTS D'UNE DÉFINITION EUROPÉENNE.....	25
Livre I.....	33
LA DIVERSITÉ DES DÉLÉGATIONS D'ACTIVITÉS PUBLIQUES	33
Titre I.....	35
Les modèles classiques.....	35
CHAPITRE I.....	39
Les modèles construits autour de la notion de concession	39
a) Forme.....	39
b) Contenu.....	41
c) Usage	42
Section I. La France	45
§ 1. La délégation, une forme étendue de la concession.....	46
A. Définition de la délégation de service public par extension du critère de la rémunération.....	47
B. Extension du champ d'application de la notion de délégation de service public	49
1) Extension du champ d'application organique	50
2) Extension du champ d'application matériel.....	51
a) Extension de la notion de service public au détriment de celle de travaux publics	51
b) Extension de la notion de service public et régression de l'encadrement des activités privées d'intérêt général	53
§ 2. La concession, héritage encombrant pour la délégation.....	56
A. Tentative de constitution d'une « troisième voie »	57
B. Condamnation d'un contrat indésirable.....	60
1) L'assimilation des METP à des marchés publics	60
a) Condamnation du « faux METP » en raison de son objet.....	61
b) Condamnation du « vrai METP » en raison de son mode de rémunération.....	62
2) L'exclusion des METP du droit des marchés publics	63
Conclusion de la Section I.....	64
Section II. L'Italie.....	66

§ I. La nature de la concession italienne	68
A. Les concessions administratives comme contrats de droit privé	68
B. Les théories de la concession-acte administratif unilatéral	69
C. Définition et régime modernes de la « concession-contrat »	70
§ II. Une typologie concessive fondée sur les types de pouvoirs transférés	73
A. La concession de service public	74
1) L'objet des concessions de service public	74
2) La rémunération du concessionnaire : critère accessoire	76
B. Les concessions de travaux	77
1) La concession de construction et gestion	78
a) Le critère de l'objet	78
b) Le critère de la rémunération	80
2) La concession de seule construction	80
3) La concession de services	82
4) Les variantes de la concession de services	83
a) La concession au commettant	83
b) Le contractant général	83
Conclusion de la Section II	84
Section III. L'Espagne	84
§ 1 Les contrats de gestion de services publics, outil universel de délégation	87
A. Identification de la catégorie générale des contrats de gestion de services publics	89
1) Définition positive : un objet de service public	89
a) Consistance et étendue de la notion	89
b) Portée de la notion en droit des contrats publics	90
2) Définition négative : un service n'impliquant pas l'exercice de l'autorité inhérente aux pouvoirs publics	92
B. Les différentes catégories de contrats de gestion de services publics	94
1) La concession de service public	94
a) Concession de service public et rémunération sur l'utilisateur	94
b) Concession de service public et exploitation aux risques et périls	97
2) L'affermage	98
a) L'affermage d'installations (arrendamiento de instalaciones)	101
b) L'affermage de services (arrendamiento de servicios)	102
3) La gestion intéressée	103
4) Le « concert »	104
§ 2./ La renaissance des concessions de travaux	106
Conclusion de la Section III	110
Section IV. La Belgique	112
§ I. Le classicisme des définitions	112
A. La concession de service public	114
1) Définition doctrinale de la concession de service public	115
2) Définition jurisprudentielle de la concession de service public	116
B. La concession de travaux publics	117
§ II. La faiblesse de la pratique	119
Conclusion du Chapitre I	121
CHAPITRE II	123
Les modèles construits sans la notion de concession	123
Section I. L'Allemagne	124
§ 1. L'impossibilité d'identifier <i>a priori</i> une catégorie homogène de délégations d'activités publiques	124
A. L'absence d'une notion de « délégation »	124
1) Les spécificités du contrat de droit public	125

a) Les origines théoriques de la distinction entre contrats de droit public et de droit privé	125
La théorie du Fiskus	126
b) L'usage du contrat de droit public	126
2) La notion de « concession »	128
B. La notion d' « activité publique »	131
1) Etendue des activités publiques	132
2) Régime des activités publiques	134
§ 2 Les formes de recours au secteur privé	134
A. La genèse d'un droit de la commande publique	135
B. Une pléthore de modèles contractuels	137
1) Le Betriebsführungsmodell	139
2) Le Betreibermodell	140
a) Le BetreiberModell et la gestion des services collectifs urbains : le modèle de gérance	141
b) Le BetreiberModell fédéral dans le domaine autoroutier : le modèle de concession	141
3) Le Kooperationsmodell	142
4) Le Konzessionsmodell	143
Conclusion de la Section I	143
Section II. L'Angleterre	144
§ I. Les délégations contractuelles	145
A. Le recours aux modèles concessifs classiques	145
1) Les concessions d'infrastructures	145
a) Les autoroutes et ouvrages d'art	145
b) Le métro de Londres	146
2) Les concessions dans le secteur des déchets	146
B. Le « franchisage » : forme particulière du contrat de concession	147
1) Formes du « franchisage »	148
2) Pratique du « franchisage »	149
a) Le franchisage dans le secteur des transports publics urbains à Londres	149
b) Le franchisage dans le secteur ferroviaire	150
§ II. Les délégations unilatérales : l'exemple de l'eau	151
Conclusion du Titre I	154
Titre II	157
Les nouveaux modèles	157
CHAPITRE I	163
Le modèle de la <i>PFI</i> britannique	163
Section I. Mise en place de la <i>PFI</i>	164
§ I. Antécédents de la <i>PFI</i>	165
A. Le mouvement de réforme de l'État	166
1) Réforme des structures	166
2) Réforme des comportements	166
B. Les programmes d' « externalisation » des autorités locales	167
C. Prémices de la <i>PFI</i>	168
§ II. Instruments de la <i>PFI</i>	170
A. Le programme de <i>PFI</i>	171
1) La première période	171
a) L'aplanissement des obstacles juridiques	172
b) La relance politique	175
2) La seconde période	176
B. Le contrat de <i>PFI</i>	177

Section II. Mise en œuvre de la <i>PFI</i>	178
§ I. Caractéristiques de la <i>PFI</i>	180
A. L'évaluation préalable du projet	180
B. L'objet	182
C. La structure financière	183
1) Un montage en financement de projet.....	183
2) Le recours au financement privé.....	185
D. Les performances et le risque de rémunération.....	185
§ II. Variantes de la <i>PFI</i>	188
A. Variantes par secteurs.....	188
1) Les PFI et l'enseignement.....	189
2) La PFI dans le domaine autoroutier : le Shadow toll.....	190
B. Variantes par modèles : le développement du <i>Multi-Utility</i>	192
Conclusion du Chapitre I.....	193
CHAPITRE II.....	197
Les modèles voisins de la <i>PFI</i>	197
Section I. Les modèles de financement	199
§I. Le mouvement spontané des contrats de préfinancement.....	199
A. Les contrats de simple préfinancement de travaux.....	199
1) Le Vorfinanzierungsmodell.....	199
2) Le contrat espagnol de travaux selon la modalité de versement total du prix.....	200
3) Le « leasing immobilier » en Italie.....	201
B. Les contrats de prestations intégrées.....	204
1) Le marché public de promotion en droit belge	206
2) Le « contracting » énergétique en Allemagne.....	208
§II. L'introduction des mécanismes de financement de projet dans les modèles traditionnels de gestion : le financement de projet italien	210
A. Les réformes du financement de projet à partir de la loi « Merloni-ter » de 1998.....	211
B. Le second train de réformes.....	213
1) La loi « Lunardi » de 2001.....	213
2) La loi du 1 ^{er} août 2002.....	214
Section II. Les modèles de gestion.....	214
§ 1./ La réforme discrète du droit italien	216
A. Les concessions de travaux à destination de l'administration	216
1) Utilisation des concessions de travaux.....	216
2) Redéfinition des concessions de travaux.....	218
B. Les marchés publics globaux	219
1) Le système CONSIP.....	219
2) L'« externalisation » et le système CONSIP : le Global Service.....	220
a) L'« externalisation » dans le système CONSIP	220
b) Le Global Service sans le système CONSIP.....	221
§ II. La réforme inaboutie des contrats de partenariat en droit français	222
A. La mise en place du contrat de partenariat	224
1) Des antécédents partiels	224
a) Le caractère insatisfaisant des réformes à assise domaniale.....	225
i) Le développement du bail emphytéotique administratif.....	225
ii) Les AOT	228
b) La cacophonie des réformes des contrats globaux	229
i) Énumération des contrats	231
α) Les marchés publics de conception-réalisation-maintenance	231
β) Les « AOT-LOA »	234

χ) Les baux emphytéotiques	235
ii) L'imbrication des régimes	236
2) L'adoption d'un système d'ensemble	237
B. Les contradictions du contrat de partenariat	241
1) Un contrat aux contours incertains	241
a) Le double objet du contrat de partenariat.....	242
b) La double nature du contrat de partenariat.....	245
2) Une réforme aux résultats limités.....	246
a) Les conditions du recours au contrat de partenariat	248
i) La condition de complexité	249
ii) La condition d'urgence	250
b) Les contraintes de l'évaluation.....	251
Conclusion du § II	252
Conclusion du Titre II.....	253
Conclusion du Livre I	256
Livre II.....	259
MISE EN COHÉRENCE DES FORMES DE DÉLÉGATION D'ACTIVITÉS PUBLIQUES	259
Titre I.....	263
Critères des délégations d'activités publiques	263
CHAPITRE I.....	264
Les critères matériels	264
Section I. L'objet.....	265
§ I Les frontières des activités publiques	266
A. Position du problème : la distinction entre concession et autorisation	270
1) L'analyse traditionnelle et ses implications essentiellement doctrinales	270
2) L'intérêt nouveau de définir les activités publiques en droit communautaire	275
Le cas particulier des conventions d'occupation du domaine public	277
B. Les activités publiques et la notion de SIEG.....	280
1) Critères d'identification d'un SIEG.....	280
a) Le caractère d'intérêt général de l'activité	280
b) L'imposition de contraintes spécifiques de service public	282
c) L'exigence d'un acte de puissance publique	283
2) Les activités à statut variable	284
a) Le transport aérien.....	285
b) Le cabotage maritime.....	286
c) Le transport terrestre.....	288
3) Articulation avec les critères du service public.....	289
a) L'imposition d'obligations de service public	289
b) Un acte de puissance publique	290
c) L'octroi d'une contrepartie économique.....	290
Conclusion du § I	293
§ II Le contenu des activités publiques	294
A. Caractère global de la délégation et lien direct avec l'utilisateur	296
B. Caractère global de l'activité et notion d'exploitation	299
1) Notion d'exploitation et nature des missions confiées	300
2) Délégation globale et risque de rémunération.....	302
Section II. Le risque.....	303
§ I./ Les fonctions du risque dans le droit des délégations d'activités publiques	306
A. Risque et identification des délégations d'activités publiques	311

1) Le risque en droit français.....	311
a) Origines historiques du critère du risque	311
b) Le risque volume, critère subsidiaire d'identification de la délégation de service public	314
2) Le risque en droit communautaire.....	315
3) Le risque et l'identification des délégations au regard des règles comptables d'Eurostat	316
B. Risque et régime des délégations d'activités publiques.....	318
1) Le risque de performance en droit anglais.....	318
2) « Risques et périls » et équation financière du contrat administratif en droit espagnol.....	318
§ II. Les incertitudes pesant sur le critère du risque de rémunération	319
A. Remise en cause de la validité du critère.....	320
1) Les doutes sur la validité historique	320
2) Les doutes sur la validité théorique	320
a) Le risque de dépense : l'exemple de la théorie de l'imprévision	321
b) Les risques provenant de la fixité de la rémunération	322
B. L'instabilité du critère.....	323
1) Le manque de permanence du critère	323
2) Le manque de spécificité du critère	325
Conclusion de la Section II : Rémunération et risque, éléments du régime des délégations d'activités publiques	327
CHAPITRE II.....	329
Les critères relationnels	329
Section I. La réalité de la distinction entre deux personnes.....	332
§ I. Les relations de déconcentration	333
A. La déconcentration de type corporatif	335
B. La déconcentration de type fondatif	337
1) L'origine de la création.....	338
2) Le contrôle.....	340
§ 2./ Les rapports de coopération	344
A. La coopération inter-institutionnelle.....	345
1) La grande diversité des formes de coopération inter-institutionnelle....	345
a) La coopération inter-institutionnelle personnalisée.....	345
b) La coopération inter-institutionnelle contractuelle	347
2) L'absence de reconnaissance des situations de coopération inter-institutionnelle par le droit communautaire	350
a) La soumission indifférenciée des relations de prestations aux règles de mise en concurrence	350
b) L'exception ponctuelle des transferts de compétences.....	351
B. La coopération inter-sectorielle.....	352
§ 3 Les rapports de collaboration	355
A. La collaboration, forme particulière d'assistance inter-institutionnelle....	356
B. La soumission des relations de collaboration au droit communautaire des marchés et concessions	359
Section II. L'attribution de l'activité de l'une à l'autre : le caractère non déterminant de la nature contractuelle ou unilatérale de l'instrumentum	366
§ I. De l'usage des actes unilatéraux de délégation	367
A. La gradation de l'intervention administrative par voie unilatérale : la catégorie générique des licences.....	367
B. Diversité des délégations unilatérales	370
§ II. La remise en cause de la distinction entre acte unilatéral et contrat.....	372
A. Dans les droit nationaux.....	373

B. En droit communautaire.....	378
Conclusion du Chapitre II.....	381
Conclusion du Titre I.....	381
Titre II.....	383
Classification des délégations d'activités publiques.....	383
Typologie et terminologie.....	386
CHAPITRE I.....	391
Les délégations à destination des tiers.....	391
Section I. Les délégations constitutives d'activités publiques.....	392
§ I. Caractère propre aux délégations constitutives : la « non-substituabilité ».....	394
A. Ce que recouvre la notion de « non-substituabilité ».....	395
B. Ce que ne recouvre pas la « non-substituabilité ».....	395
§ II. Les différentes catégories de délégations constitutives.....	396
A. Les délégations constitutives à objet de police.....	396
B. Les délégations constitutives à objet concurrentiel.....	398
Section II. Les délégations translatives d'activités publiques.....	398
§ I. Faiblesses de la distinction des contrats de travaux et de services.....	399
A. Faiblesses de la distinction tenant à la nature des prestations.....	401
B. Incertitudes des distinctions tenant au montant des prestations.....	404
1) Critères de l'objet principal.....	405
2) Critère de la valeur économique.....	406
Conclusion : la remise en cause de la pertinence de la distinction en fonction de la nature des prestations.....	407
§ II. Typologies fondées sur le niveau de risques transférés.....	408
A. Contrats d'installation.....	409
B. Contrats d'exploitation.....	411
C. Contrats de gestion.....	413
D. Le cas particulier des concessions de fonctions publiques.....	414
CHAPITRE II.....	419
Les délégations à destination de l'administration.....	419
Section I. Identification des délégations à destination de l'administration.....	423
§ I. L'objet.....	423
A. La nature de l'objet.....	424
1) Le lien fonctionnel des missions avec des activités de l'administration.....	424
2) La possibilité d'une exploitation autonome.....	425
B. La complexité de l'objet.....	427
1) Identification des missions du délégataire.....	428
a) Les objets du contrat de partenariat.....	428
b) Les concessions italiennes de travaux à destination de l'administration.....	430
§ II La rémunération.....	431
A. Une rémunération globale.....	431
B. Une rémunération liée à la performance.....	433
Conclusion de la Section I : le retour à la volonté de l'administration par la restauration des modèles de contrats.....	434
Section 2 Les différentes catégories de délégations à destination de l'administration.....	437
§ I./ L'administration, destinataire juridique.....	437
§ II./ L'administration, destinataire fonctionnel.....	441
A. Les délégations de « co-gestion ».....	441
B. Les délégations de « support ».....	443
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	446
SECONDE PARTIE.....	449

ÉMERGENCE D'UN RÉGIME COMMUNAUTAIRE.....	449
Livre I.....	457
LES CONDITIONS DU RECOURS A LA DELEGATION.....	457
Titre I.....	461
La fausse neutralité du Droit Communautaire	461
CHAPITRE I.....	467
La remise en cause du principe de neutralité par le droit communautaire de la concurrence	467
Section I. L'intensité nouvelle des contraintes concurrentielles	469
§ I. L'allègement des contraintes pesant sur les délégations.....	472
A. La jurisprudence <i>Altmark</i> et les délégations d'activités publiques	473
B. Objet des délégations et identification des contre-prestations.....	475
§ II. Le renforcement des contraintes pesant sur la gestion directe.....	477
Section II. L'extension nouvelle des contraintes concurrentielles.....	480
§ I. Les raisons de l'extension	481
A. Indifférence des qualifications nationales	481
B. Une activité dite locale peut constituer une partie substantielle du marché	484
§ II. Les conséquences de l'extension : l'application du régime des aides d'État aux activités locales.....	486
Conclusion du Chapitre I.....	491
CHAPITRE II.....	493
La remise en cause du principe de neutralité par le droit communautaire des marchés	493
Section I. Les limites des régimes d'exemption des directives marchés	498
§ I. Les limites du régime d'exemption des organismes de droit public.....	499
A. Les limites matérielles	500
B. Les limites organiques	500
1) La condition de contrôle	501
2) Les conditions tenant à l'activité.....	503
a) Une entité créée spécifiquement pour satisfaire certains besoins.....	503
b) Une activité d'intérêt général.....	504
c) Une activité ayant un caractère autre qu'industriel et commercial....	505
C. La condition d'un octroi de droits spéciaux ou exclusifs.....	506
§ II. La « voie étroite » de la notion de relation interorganique	509
A. L'intérêt de la notion de relation interorganique	509
1) Origines de la notion	509
2) Contenu de la notion	511
a) La condition de contrôle	512
i) Le contrôle sur les sociétés.....	512
ii) Le contrôle sur les établissements publics.....	515
b) La spécialisation des missions de l'organe	515
B. Limites de la notion de relation interorganique.....	516
1) Le champ d'application matériel.....	516
2) Le champ d'application organique	519
Section II. Les conditions de la neutralité par l'extension des régimes d'exemption	520
§ I. L'assouplissement de la condition tenant au contrôle	521
A. Substitution de l'approche « contractuelle » par la notion de contrôle au sens large.....	521
B. La nécessité d'un critère de détention conjointe.....	523
§ II. La condition tenant à l'activité.....	525
A. L'activité concurrentielle des entités publiques de gestion.....	526

1) La diversification des entités publiques de gestion en droit allemand ..	526
2) La diversification des entités publiques locales de gestion en droit italien ..	528
3) La diversification des entités publiques de gestion en droit anglais	531
B. Un choix nécessaire entre égale concurrence et libre choix des modalités de gestion.....	533
1) Incompatibilité de la diversification avec l'exception de relation interorganique	533
2) Existence d'une relation interorganique et interdiction de la diversification.....	535
Conclusion du Titre I	538
Titre II.....	541
La recherche de la neutralité dans les droits nationaux.....	541
CHAPITRE I.....	545
La neutralité par le développement des possibilités de choix.....	545
Section I. La réduction des limites à la liberté de choix.....	546
§ I. Délégabilité et organisation des compétences	546
§ II. Délégabilité et nature de l'activité.....	549
A. Le droit anglais	550
B. Les droits espagnol et italien	551
C. Le droit allemand	554
D. Le droit français.....	555
Conclusion de la Section I.....	559
Section 2. Le rapprochement des formes directes et indirectes de gestion	559
§ I. La réforme exemplaire de la gestion locale en Italie.....	559
§ II. Évolution des formes de l'intervention publique en Allemagne.....	563
A. La gestion par des personnes publiques	564
B. Les entreprises publiques à statut de droit privé.....	565
Conclusion du Chapitre I.....	567
CHAPITRE II.....	569
La neutralité par le développement des méthodes de choix	569
Section I. Le choix par comparaison : la mise en concurrence	571
§ I. Les systèmes de choix basés sur la mise en concurrence.....	571
A. La mise en concurrence obligatoire en Angleterre	572
B. L'exemple américain : Le FAIR Act	573
C. Le cas danois	574
§ II. Les faiblesses du choix par mise en concurrence	574
Section II. Le choix par évaluation : l'analyse économique et financière	576
§ I./ L'évaluation par projet.....	579
A. Les principes de l'évaluation	580
1) L'application des notions de l'analyse économique et financière à l'étude comparative des modalités de gestion	580
2) L'impact de l'analyse des risques	582
B. Les procédures d'évaluation	583
1) La Best Value for Money en Angleterre	583
2) L'évaluation des contrats de partenariat en droit français	585
a) Objectifs de l'évaluation.....	586
b) Les modalités d'évaluation	587
§ II. L'évaluation par secteurs	587
A. L'apport de l'analyse économique	588
1) Éléments théoriques	591
a) La théorie des coûts de transaction	591
b) La théorie du contrat incomplet.....	593

2) Application au choix des modes de gestion des activités publiques	593
a) Les apports de chacune des théories	593
i) Théorie des coûts de transaction	594
ii) Théorie du contrat incomplet	595
b) Les limites théoriques	596
B. Le recours aux indicateurs de performance	596
1) L'approche renouvelée de la Best Value	597
2) L'idée ambitieuse du recours à des régulateurs sectoriels	599
Conclusion du Livre I	601
Livre II	603
LA MISE EN œuvre DE LA DELEGATION	603
Titre I	611
L'attribution	611
CHAPITRE I	619
L'élaboration d'un régime homogène de mise en concurrence	619
Section I. L'extension de la mise en concurrence	620
§ I. Un principe de mise en concurrence largement établi	621
A. Origines historiques des principes de mise en concurrence appliqués aux délégués d'activités publiques	621
1) Les régimes spécifiques de mise en concurrence des concessions	622
a) L'absence de mise en concurrence fondée sur le principe d'intuitus personae en droit français	622
b) La liberté d'attribution des concessions en droit italien	625
c) La liberté d'attribution en droit belge	626
2) Les régimes homogènes de mise en concurrence des concessions et marchés	626
3) L'absence de mise en concurrence des concessions et marchés	627
B/ La soumission généralisée des concessions aux principes concurrentiels	628
§ II. La complexité de la mise en concurrence	629
A. La complexité due à la distinction entre concessions de travaux et de services	630
1) Une césure injustifiable résultant de la transposition par substitution	632
2) Une complexité inutile résultant de la transposition par superposition	633
B. Complexité due au caractère fragmentaire des régimes	635
1) Le caractère fragmentaire des régimes de soumission	635
2) Le caractère fragmentaire des régimes d'exception	636
Conclusion de la Section I	637
Section II. Les modalités de la mise en concurrence	637
§ I. L'adaptation de la mise en concurrence à la complexité de l'objet	639
A. La complexité, nouveau critère de répartition des procédures de mise en concurrence	643
1) L'octroi de certains marchés publics complexes par voie de procédure négociée	643
a) La mise en concurrence des PFI	643
b) Le dialogue compétitif, nouveau régime de droit commun des contrats de « partenariat public-privé »	646
2) L'octroi de certaines concessions à l'objet simple par appel d'offres	646
a) La procédure d'adjudication des concessions de lignes aériennes	647
b) La procédure d'adjudication des lignes de cabotage maritime	647
B. Extension de la procédure adaptée dans un souci de stabilité et de sécurité de la règle de droit	648
§ II. La soumission de la mise en concurrence aux principes du Traité	649
A. La rigueur des obligations procédurales découlant des principes du traité	651

1) Consistance du principe d'égalité de traitement.....	651
a) La définition de l'objet du contrat	652
b) La conformité des offres au cahier des charges.....	652
c) L'évolution des offres des candidats	652
2) Consistance de l'obligation de transparence.....	653
a) Publicité de la procédure	653
b) Publicité des critères d'évaluation	654
B. La souplesse de la procédure de dialogue compétitif	655
1) Détermination du nombre de candidats admis à concourir.....	656
2) Élimination progressive des candidats.....	657
3) Sélection d'un candidat favori.....	658
4) Liberté de négociation	658
Conclusion du Chapitre I.....	658
CHAPITRE II.....	661
La réduction souhaitable des régimes d'exception	661
Section I. Les délégations d'initiative privée	661
§ I./ Typologie des délégations d'initiative privée.....	665
A. Typologie des délégations d'initiative privée en fonction de l'origine du projet.....	665
1) Les concessions d'initiative purement privée	666
a) L'initiative privée pour la concession de services publics	666
b) L'initiative privée pour la concession de travaux	666
2) Les concessions d'initiative privée sur programme	667
3) Un cas particulier : le programme des ports flamands	668
B. Typologie des délégations d'initiative privée en fonction de l'avantage conféré au promoteur.....	669
1) Les mécanismes d'avantage compétitif	669
2) Les mécanismes d'indemnisation de l'offre	670
§ II. L'avenir incertain des délégations d'initiative privée	670
A. Une pratique en partie illégale	671
1) L'illégalité certaine de l'avantage concurrentiel	671
2) Doutes sur la légalité de l'initiative même	672
B. Une pratique en partie inutile.....	676
Conclusion de la Section I.....	677
Section II. Les « partenariats institutionnalisés ».....	679
§ I. Modalités actuelles d'articulation des partenariats institutionnalisés avec les procédures de mise en concurrence.....	680
A. La prise de participations dans une société déjà formée.....	681
1) La mise en concurrence du capital en droit italien	681
2) Le KooperationsModell du droit allemand.....	684
B. La prise de participations dans une société en formation	685
1) Les sociétés d'économie mixte espagnoles	685
2) Les joint ventures britanniques	686
§ II. Qualification et compatibilité au regard du droit communautaire	687
A. L'identification des missions	688
B. L'attribution des missions	691
1) L'attribution des missions en cas de simultanéité entre constitution de la société et ouverture du capital	692
a) Attribution des missions à la société publique et introduction simultanée du capital privé	692
b) Attribution des missions à la société privée et constitution simultanée d'une société mixte.....	693

2) L'attribution des missions en cas d'absence de simultanéité entre constitution de la société et ouverture du capital.....	694
a) L'attribution des missions à une société mixte déjà formée.....	694
b) L'introduction du capital privé dans une société déjà attributaire des missions.....	695
Conclusions de la Section II.....	695
Conclusion du Chapitre II.....	696
Conclusion du Titre I.....	697
Titre II.....	699
L'exécution.....	699
CHAPITRE I.....	703
L'exécution et le principe d'unité.....	703
Section I. Unité matérielle.....	704
§ I. La très grande liberté de définition de l'objet.....	705
A. La pratique des délégations à objets multiples dans un but de complémentarité technique ou de péréquation tarifaire.....	705
B. L'absence d'obstacle à la péréquation en droit communautaire.....	709
§ II. Les limites à l'évolution de l'objet.....	711
A. L'encadrement des modifications de l'objet initial.....	712
1) Le principe de mutabilité dans les droits nationaux.....	712
a) Le principe de mutabilité du contrat dans les droits latins.....	712
i) La mutabilité du contrat administratif en droit espagnol.....	712
ii) La mutabilité du contrat en droit italien.....	715
iii) La mutabilité du contrat en droit belge.....	716
iv) La mutabilité du contrat en droit français.....	717
b) L'intégration du pouvoir de modification unilatérale dans la pratique contractuelle anglo-saxonne.....	720
2) Les limites imposées par le droit communautaire.....	723
a) Limites découlant des principes de mise en concurrence.....	723
i) Le principe.....	723
ii) Les exceptions.....	725
α) Le caractère inopérant de l'article 45 du traité.....	725
β) Les dérogations limitées fondées sur l'article 46 du traité.....	726
b) Les contraintes découlant du droit des aides d'État.....	727
B. L'interdiction d'adjoindre un nouvel objet : la condamnation de l'adossement.....	729
Section II. Unité temporelle.....	732
§. I L'encadrement de la durée.....	733
A. L'obligation de déterminer la durée.....	733
B. Les modalités de détermination de la durée.....	734
1) La durée fixe.....	735
2) La durée adaptée.....	736
3) La durée endogène.....	738
§. II L'obligation de maintien de la durée.....	739
A. Un large pouvoir de réduire la durée.....	739
1) L'exercice du pouvoir de résiliation unilatérale.....	740
2) Les conséquences financières de la résiliation unilatérale.....	744
B. Les limites au pouvoir d'étendre la durée.....	745
1) Les limites découlant des principes de mise en concurrence.....	745
2) Les limites découlant du droit des aides d'État.....	746
Section III. Unité organique.....	747
§ I. Une possibilité de substitution largement reconnue dans les droits nationaux.....	748

A. Le droit de substitution accordé au cocontractant	748
1) Substitution par cession du contrat.....	748
2) Substitution par succession	749
B. Le droit de substitution accordé aux créanciers.....	750
§ II. Conformité des modifications organiques avec le droit communautaire ...	752
A. Contrôle des substitutions et mise en concurrence	752
B. Contrôle des substitutions et liberté de circulation des capitaux	753
Conclusion du Chapitre I.....	755
CHAPITRE II.....	757
L'exécution et le principe d'équilibre	757
Section I. Le principe de rentabilité limitée	760
§ I. La fixation des revenus du délégataire	761
A. Fixation des tarifs et régime des activités publiques	761
1) Les principes de fixation des tarifs du service public	761
2) Les limites propres au droit des aides d'État	764
B. Limitation des revenus et régime des délégations	766
1) Le principe d'une « juste rémunération » dans les droits nationaux	766
a) Juste rémunération des concessionnaires dans les droits latins.....	767
b) Juste rémunération et contrats non concurrentiels en droit anglais ...	769
c) L'évolution des méthodes de détermination du taux de retour sur investissement dans le secteur hydrique italien	770
2) Montant de la juste rémunération.....	771
§ II. Le contrôle de l'évolution des revenus du délégataire	773
A. Le contrôle des profits à travers les tarifs.....	775
1) L'indexation des tarifs dans les délégations contractuelles	776
2) La limitation des prix en système régulé.....	780
a) Le secteur anglais de l'eau	780
b) Les autoroutes italiennes	780
B. Le contrôle direct des profits	781
1) Les mécanismes contractuels de redistribution	781
2) Les mécanismes de redistribution volontaire des bénéfices dans les contrats de PFI.....	783
Section II Le principe de déficit limité	785
§ I. Les mécanismes de garantie de l'équilibre économique.....	786
A. Équilibre économique et protection.....	786
B. Équilibre économique et incitations.....	787
§ II. Les mécanismes de rétablissement de l'équilibre	788
A. Le rétablissement de l'équilibre économique en droit espagnol.....	791
La période prise en compte	794
L'intensité du déficit	794
Le montant de l'indemnisation	794
B. Les mécanismes contractuels : le cas britannique.....	795
1) L'absence de mécanismes extra-contractuels de rétablissement de l'équilibre économique	796
a) L'imprévision en droit anglais	796
b) Le fait du prince en droit anglais	797
c) La Frustration.....	797
2) La réintroduction des théories dans le contrat.....	798
§ III. Le droit des aides d'État, limite nouvelle à la garantie de revenus	800
Conclusion du Chapitre II	802
Conclusion du Titre II.....	803
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	805
BIBLIOGRAPHIE.....	809

FRANCE	809
OUVRAGES ET ARTICLES GÉNÉRAUX	809
Ouvrages et articles de théorie du droit comparé	810
Ouvrages et articles à caractère économique	810
ALLEMAGNE	814
I. ÉTUDES, MANUELS ET TRAITÉS	814
II. ARTICLES	814
III. DOCUMENTS CONTRACTUELS ET PRECONTRACTUELS	816
III.1 Documents sans valeur contractuelle	816
III.2 Documents ayant une valeur contractuelle	816
BELGIQUE	817
I. OUVRAGES ET ETUDES	817
II. ARTICLES	817
III. DOCUMENTS CONTRACTUELS ET PRÉCONTRACTUELS	818
ESPAGNE	818
I. OUVRAGES	818
I.1 Ouvrages généraux	818
I.2 Ouvrages spécialisés	819
II. ARTICLES	820
III. PUBLICATIONS OFFICIELLES	822
IV. DOCUMENTS CONTRACTUELS ET PRÉCONTRACTUELS	823
IV.1 Contrats de gestion de services publics	823
IV.2 Concessions de travaux	824
IV.3 Autres contrats	824
FRANCE	825
I. OUVRAGES	825
II. THESES ET MEMOIRES	827
III. ARTICLES, NOTES ET COMMENTAIRES	828
IV. OUVRAGES ET ARTICLES SPÉCIALISÉS	835
IV.1 Partenariat public privé et contrats globaux	835
IV.2 Délégations de service public	838
IV.3 Marchés d'entreprise de travaux publics	841
V. RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS	842
VI. DOCUMENTS CONTRACTUELS ET PRECONTRACTUELS	843
VI.1 Documents sans valeur contractuelle	843
VI.2 Documents ayant une valeur contractuelle	844
ITALIE	846
I. OUVRAGES	846
II. ARTICLES	847
III. AVIS, RAPPORTS ET ÉTUDES OFFICIELS	850
IV. DOCUMENTS CONTRACTUELS ET PRECONTRACTUELS	851
IV.1 Documents divers sans valeur contractuelle	851
IV.2 Contrats et projets de contrats de services	851
IV.3 Documents précontractuels et contractuels relatifs à des concessions de travaux et de services publics	851
IV.4 Documents précontractuels et contractuels relatifs à des concessions de travaux à destination de l'administration	852
ROYAUME-UNI	853
I. OUVRAGES	853
I.1 Ouvrages à caractère général	853
I.2 Ouvrages spécialisés	853
II. ARTICLES	854
III. PUBLICATIONS OFFICIELLES	856

III.1 Thèmes généraux	856
III.2 Déchets	857
II.3 Défense	857
III.4 Education	857
III.5 Prisons	858
III.6 Santé.....	858
III.7 Sécurité sociale	858
III.8 Transports	858
III.9 Divers	859
IV. DOCUMENTS CONTRACTUELS ET PRECONTRACTUELS.....	859
IV.1 Documents sans valeur contractuelle.....	859
IV.2 Documents ayant une valeur contractuelle	860
UNION EUROPENNE	860
I. OUVRAGES, THÈSES ET MÉMOIRES.....	860
II. ARTICLES ET ETUDES.....	861
III. DOCUMENTS OFFICIELS ET PROCÉDURES LÉGISLATIVES	865
INDEX	869
Index des matières	869
Index des jurisprudences	875
Espagne.....	875
France	875
Italie.....	879
Union européenne.....	881
Index des noms.....	885
Table des matières	893